



Succession mon frère squatte la maison de mes parents décédés

Par **niataki**, le **02/04/2015** à **10:32**

Bonjour,

Mon frère est parti vivre il y a 3mois sans accord dans la maison de mes parents décédés. Nous souhaitons qu' il parte puisqu'il squatte la maison et refuse de versé de l'argent en contre parti pour l'au et l'électricité. La maison est en vente mais les visites sont difficile puisqu'il refuse d'ouvrir la porte! il a changer les serrures, vide la piscine (4x8) et la remplie, il fait venir des "potes" douteux et dégrade la maison. Je souhaite savoir qu'elle solution nous avons et les démarches ainsi que les personnes à contacter?

Je vous remercie par avance.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **02/04/2015** à **14:18**

Bonjour,

la maison est en indivision entre les enfants je suppose ?

Par **domat**, le **02/04/2015** à **15:19**

bjr,

vous devez consulter un avocat pour une éventuelle expulsion mais ce sera difficile s'il fait partie des propriétaires indivis du bien.

pour l'eau et l'électricité, vous pouvez demander la résiliation des contrats de fourniture.

cdt

Par **niataki**, le **02/04/2015** à **18:57**

Oui la maison appartient aux 3 enfants, j'ai entendu parler qu'il y avait une possibilité de lui faire payer des indemnités d'occupation pour la maison qu'il occupe mais encore une fois qu'elle sont les démarches et qui contacter à savoir qu'il n'a pas les moyens de payer il ne travail pas et refuse les propositions des acheteurs, nous avons accepter de baisser le prix de

la maison mais lui refuse.
Merci de vos réponses.

Par **domat**, le **02/04/2015** à **20:13**

vu le comportement de votre frère, le recours a un avocat me semble nécessaire pour une éventuelle action judiciaire à moins que les autre indivisaires arrivent à lui faire entendre raison ce qui semble impossible selon vos messages.

Par **niataki**, le **02/04/2015** à **22:42**

Son but n'est pas de vendre la maison ma soeur et moi nous le savons parfaitement, il a beaucoup de dettes qu'il ne rembourse pas! Mais il échape à chaque fois aux sanctions...Une villa de 150m2 dans le sud avec piscine et voiture sans payer l'eau, l'électricité et pas de loyer pour quelqu'un qui ne travail pas c'est le paradis!!! J'ai l'impression de ne pas avoir de vrais solutions pour le mettre dehors, nous allons perdre beaucoup de temps et d'argent dans cette histoire. Je pense que prendre un avocat est le seul moyen de faire avancer les choses.Merci pour vos réponses rapide.